

la passion du roi, « que son salut éternel y étoit attaché, et que le soin de sa propre réputation devoit céder à un motif si puissant (1). »

Le roi lui-même eut soin de la rassurer en lui démontrant que de tels liens n'avaient rien que de fort licite ; et de plus, Bossuet et l'évêque de Sens firent valoir la raison que les deux contractants ne seraient nullement coupables des jugements téméraires formés sur eux.

Madame de Maintenon céda.

On ignore l'époque précise de la célébration du mariage. Voltaire croit qu'il eut lieu au mois de janvier 1686 ; l'abbé de Choisy, vers la fin de 1685 ; M. le duc de Noailles, qui a étudié scrupuleusement cette question, est de l'avis de l'abbé de Choisy.

Il y eut, dit-on, une convention par écrit entre les deux parties ; les clauses et les termes n'en ont jamais été connus. Jusqu'à la fin de sa vie, M<sup>me</sup> de Maintenon s'attacha avec un soin extrême à faire disparaître jusqu'aux moindres preuves de ce mariage ; même vis-à-vis de ses parents, elle sut garder un silence impénétrable. Elle avait compris la distance infranchissable qui la séparait du trône et accepté sa nouvelle position sans la moindre ambition d'être saluée reine. Le roi prit moins de précautions ; s'il ne voulait pas que cet acte eût un caractère officiel, il est certain qu'il ne fut pas fâché que l'on sût au fond à quoi s'en tenir. Ainsi, à partir de cette époque, M<sup>me</sup> de Maintenon cessa de remplir auprès de M<sup>me</sup> la Dauphine les fonctions de deuxième dame d'atours, et, en présence de sa cour, Louis XIV redoubla envers elle d'attentions et de déférences.

« Le mariage fut célébré dans un oratoire particulier de Versailles (2) par l'archevêque de Paris (3), en présence du P. de La

(1) La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*.

(2) « Les deux parties, dit La Beaumelle, se donnèrent l'anneau à un autel de la tribune de l'ancienne chapelle de Versailles, par où l'on passait pour aller à l'aile neuve. »

(3) François de Harlay de Chanvalon.